



COMMUNE DE TASSIN LA DEMI-LUNE

DIRECTION DES FINANCES ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Service des marchés publics

**AVIS D'ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC
RESULTAT DE MARCHÉ**

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur (et maître d'ouvrage) :

Ville de Tassin La Demi-Lune.

Représentant légal du pouvoir adjudicateur : M. Pascal CHARMOT, Maire

Place Hippolyte Pérabut – B.P. 58 - 69 812 Tassin-La Demi-Lune Cedex

Tél. : 04-72-59-22-11 - télécopieur : 04-72-59-22-33

Courriel : marchespublics@villettassinlademilune.fr

Adresse internet : <http://www.tassinlademilune.fr>

Adresse du profil acheteur : <https://www.marches-publics.info>

SIRET VILLE : 216 902 445 00016.

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

Services généraux des administrations publiques.

Référence d'identification du marché qui figure dans l'appel public à la concurrence : 17ST020.

Avis d'appel public à la concurrence envoyé et publié au BOAMP le 15/12/2017.

Objet du marché : Mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (A.M.O.) Conduite d'opération pour le suivi de 2 opérations :

- la création d'une école Avenue Victor Hugo à Tassin La Demi-Lune.

- l'extension des écoles élémentaire Leclerc et maternelle Prévert à Tassin La Demi-Lune.

Code NUTS : FR716 – avec nouvelle codification : FRK26.

CPV - Objet principal :

[71356200-0](#) - Services d'assistance technique

[71336000-2](#) - Services d'assistance dans le domaine de l'ingénierie

Caractéristiques principales :

Mission découpée pour chaque opération en 3 phases.

Décomposition en phases :

-Phase Préambule (Phase 0) : Prise en main des dossiers

-Phase 1 : Suivi des procédures d'établissement des contrats de travaux : suivi de l'analyse des offres, négociation, mise au point des marchés

-Phase 2 : Conduite du suivi des études d'exécution (Phase EXE), du suivi de la direction de chantier (Phase DET) et du suivi des Opérations de Réception (Phase AOR)

Dans le cadre de la phase 2, sont concernées :

- assistance pour la conduite des travaux et le règlement des entrepreneurs : gestion du planning de l'opération, gestion financière et comptable, gestion administrative et prestations de secrétariat, préparation, animation et compte-rendu des réunions d'étapes et de présentation, gestion et suivi de l'exécution des contrats de Maîtrise d'œuvre et autres marchés de prestations intellectuelles et travaux, suivi de la qualité des travaux exécutés.
- assistance pour la conduite des opérations de réception et la mise en service des équipements.
- assistance pour le suivi de l'année de parfait achèvement.

Le présent contrat sera conclu à compter de sa date de notification.

La mission s'achèvera à la plus tardive de ces 2 dates :

- expiration des délais de garantie de parfait achèvement.
- levée des dernières réserves.

La durée prévisionnelle des opérations est de l'ordre de 3 ans, y compris période de garantie de parfait achèvement mais sera liée au phasage.

Accord-cadre à bons de commande avec maximum conclu avec un opérateur économique et passé en application des articles 78 et 80 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Les bons de commande seront notifiés par le pouvoir adjudicateur au fur et à mesure des besoins et ce, dans les conditions du C.C.P. et du B.P.

Montant maximum des commandes susceptibles d'être passées défini comme suit :
200 000 € HT sur la durée totale du marché.

Critères d'attribution retenus :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Valeur technique : 60 %
 - 1^{er} sous-critère – Méthodologie de travail : 20% (20 points)
 - 2nd sous-critère – Répartition du temps passé sur les opérations : 10% (10 points)
 - 3^{ème} sous-critère – Première approche des spécificités des opérations : 15% (15 points)
 - 4^{ème} sous-critère – Organisation du candidat pour la mission : 15% (15 points)
- Prix des prestations : 40 %

Type de procédure : procédure adaptée ouverte (article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics).

Attribution du marché :

Mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (A.M.O.) Conduite d'opération pour le suivi de 2 opérations :

- la création d'une école Avenue Victor Hugo à Tassin La Demi-Lune.
- l'extension des écoles élémentaire Leclerc et maternelle Prévert à Tassin La Demi-Lune.

Nom du titulaire : ATELIER D'ARCHITECTURE HERVE BORDES (A.A.H.B.)
SIRET : 327 497 780 00053.

Marché n°18-029

Montant final du contrat attribué :
Confère ci-dessus Accord-cadre à bons de commande

Date d'attribution du marché : 9 mai 2018.

Autres informations :

Par "date d'attribution du marché", il faut entendre "date de notification du marché".
Précision quant à la procédure utilisée : procédure adaptée ouverte (Article 27 du décret n°2016-360 du 25/03/2016 relatif aux marchés publics).

Une enchère électronique a été effectuée : non.

Nombre de plis reçus : 18.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Lyon - 184, Rue Duguesclin – 69 433 Lyon - tél. : 04-78-14-10-10 –
courriel : greffe.ta-lyon@juradmin.fr - télécopieur : 04-78-14-10-85.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Lyon - 184, Rue Duguesclin – 69 433 Lyon - tél. : 04-78-14-10-10 -
courriel : greffe.ta-lyon@juradmin.fr - télécopieur : 04-78-14-10-85.